



Bulletin municipal

L'écho de Béthanie

VOL. 01 • N° 02 - PRINTEMPS 2015

1321, chemin de Béthanie, Béthanie (Québec) J0H 1E1 • Téléphone : 450 548-2826

LE MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,



Quel bonheur de voir enfin arriver le printemps et son temps plus doux! Après un automne quelque peu moyen, l'hiver fut sans contredit le plus froid que l'on ait connu depuis fort longtemps. Malgré

ce froid sibérien, vos élus et la direction générale ont travaillé à préparer les activités pour le retour du beau temps, nous avons ainsi procédé à un appel d'offres pour l'asphaltage du 3e rang, le contrat a été donné au plus bas soumissionnaire conforme tel que vous pourrez le lire dans les faits saillants des séances du conseil ci-après. Nous sommes aussi à finaliser la procédure pour l'installation des nouvelles bornes avec les adresses civiques afin de faciliter le repérage des adresses par les services d'urgence.

Bien sûr, il y a eu l'envoi du compte de taxes annuelles qui, pour une deuxième année consécutive, a subi une réduction moyenne de 2% et ce, malgré les coupures dans les transferts aux

municipalités décrétées par Québec. Votre conseil a donc une fois de plus révisé la pertinence de chacune des dépenses et a revu certaines pratiques afin d'améliorer le service aux citoyens tout en minimisant les coûts.

Un autre dossier qui me tient à cœur est celui de la consultation publique que plusieurs d'entre vous avez pris le temps de compléter et de nous retourner, je vous en remercie. Vous pourrez prendre connaissance de l'analyse que M. Guy Litalien nous a préparé, vous vous êtes exprimés sans limites et c'est donc avec enthousiasme que nous voyons l'avenir de notre municipalité.

En terminant, je tiens à remercier toutes les bénévoles et tous les bénévoles qui travaillent à nous organiser toutes sortes d'activités chez nous à Béthanie. Je veux souligner aussi les bénévoles du comité d'entraide qui ont eux aussi à cœur le bien-être de leurs concitoyens. Bravo à toutes ces personnes.

En mon nom personnel et au nom de mes collègues du conseil, je vous souhaite une bonne lecture et surtout n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions.

Nous vous souhaitons de joyeuses Pâques,

Boniface Dalle-Vedove, maire

VENTE DU PAIN DE PARTAGE LE VENDREDI 3 AVRIL 2015



(Tous les détails en page 8)

CAMPAGNE DE DISTRIBUTION D'ARBRES

La campagne de distribution d'arbres 2015 est commencée, faites votre demande de plants d'ici le 30 avril.

Comme à chaque année, dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts, soit au mois de mai, des plants d'arbres vous sont offerts gracieusement par la municipalité en collaboration avec un organisme environnemental. Vous êtes donc invité à faire votre demande d'ici au 30 avril prochain au bureau municipal pour l'obtention de plants d'arbres.

Une limite de 10 plants été fixée par résidence afin de répondre aux besoins d'un plus grand nombre de personnes, néanmoins un nombre différent pourra être offert en fonction des plants reçus et des demandes.

Veuillez prendre note que les plants d'arbres seront distribués le samedi matin du 16 mai entre 9 heures et 11 heures.

Bon printemps!

MÉTIERS D'ART DE QUÉBEC

C'est avec beaucoup d'émotions que l'artiste récupératrice Josée Roy a reçu le prix coup de cœur du public en décembre 2014. Ce fut le deuxième prix coup de cœur du public pour l'année 2014. Le premier fut décerné au printemps lors du salon Tout en Art à St-Alphonse de Rodriguez! Il est à noter que si vous désirez vous procurez une création pour vous ou un être cher, la boutique-atelier situé au centre communautaire de Béthanie est ouverte au public. Un simple coup de fil avant de passer pour vous assurez de notre présence! Les créations sont maintenant disponible en ligne au www.creationsducoeur.com Vous pouvez également vous inscrire au concours en ligne pour avoir la chance de gagner un des deux certificats cadeaux d'une valeur de 100\$ chacun.



Sur la photo, de gauche à droite : M. Raymond Bernier, député de Montmorency et Président d'honneur du Salon; Mme Josée Roy, gagnante; M. Roger Paradis, promoteur du Salon.

TABLE DES MATIÈRES

Horaire du bureau municipal	2
Bottin des organismes	2
Horaire des séances du conseil 2015	3
Nouvelles du conseil	3-8
Loisirs	8-9
Offres d'emplois	10
Consultation publique	11
Régie intermunicipale	11-12
Votre santé	13
Organisme local	13
École Saint-Jean-Baptiste	14
Action bénévole	14
Communautaire	15
Commanditaires	16-20

Votre Conseil municipal



Boniface Dalle-Vedove
Maire
450 522-7600



Micheline Racine
Conseillère n°1
450 548-2652



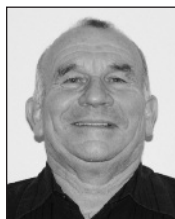
Michel Demers
Conseiller n°2
450 532-2402



Ghislain Privé
Conseiller n°3
450 539-4611



Robert Blanchard
Conseiller n°4
450 548-2123



Yvon Blanchard
Conseiller n°5
450 548-2268



Poste vacant
Conseiller n°6

Direction générale:
M. Jacques Mireault

Adjointe administrative:
Mme Louise Gohier

Préposée à l'entretien ménager:
Mme Denise Lapointe

Inspecteur en bâtiments:
M. Benoit Provost

Préposé gestion des bâtiments:
M. Paul Lussier
M. Yvon Thomas

Inspection voirie:
Stéphane Bombardier Inc

Coordonnées:
1321, Chemin Béthanie,
Béthanie (Québec) J0H 1E1
Téléphone : 450 548-2826
Télécopieur : 450 548-5693
Courriel: bethanie@cooptel.qc.ca
Site Internet: www.municipalite.bethanie.qc.ca

Conception et impression du journal:
Les Publications Municipales – 1 877 553-1955

BUREAU MUNICIPAL

NOUVEL HORAIRE DU BUREAU

Lundi : De 9h à 12h & 13h à 17h
Mardi : **Bureau fermé au public****
Mercredi : De 9h à 12h & 13h à 17h
Jeudi : De 9h à 12h & 13h à 16h
Vendredi : Fermé

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

**Veuillez prendre note qu'à partir du mois de janvier 2015, le bureau

municipal sera fermé au public à tous les mardis. Toutefois, pour toutes urgences vous pourrez contacter l'administration par téléphone au 450-548-2826

Pour les congés de Pâques, le bureau municipal **sera fermé** la journée suivante : **lundi le 6 avril 2015**

MERCI POUR VOTRE USUELLE COLLABORATION

BOTTIN DES ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ

Comité des loisirs de Béthanie

Robert Fausse	Président	450-539-0097
Simon Côté	Vice-président	548-2289
France Dion	Trésorière	539-0097
Jacinthe Demers	Secrétaire	548-2126
Nicolas Pagé	Directeur	548-5742
Mélanie Racicot	Directrice	548-5545
Micheline Racine	Déléguée du conseil municipal	548-2652
Ghislain Privé	Délégué du conseil municipal	539-4611

Cuisine collective

Mme Monique Coté	Responsable des groupes	819-858-2830
------------------	-------------------------	--------------

Conseil municipal

M. Boniface Dalle-Vedove	Maire	450-522-7600
Mme Micheline Racine	Conseillère # 1	548-2652
M. Michel Demers	Conseiller # 2	532-2402
M. Ghislain Privé	Conseiller # 3	539-4611
M. Robert Blanchard	Conseiller # 4	548-2123
M. Yvon Blanchard	Conseiller # 5	548-2268
Poste vacant	Conseiller # 6	

Administration municipale

M. Jacques Mireault	Direction générale	450-548-2826
Mme Louise Gohier	Adjointe administrative	548-2826
Mme Denise Lapointe	Préposée à l'entretien ménager	548-2826
M. Vincent Cordeau	Inspecteur en bâtiments	548-2826
M. Paul Lussier	Préposé gestion des bâtiments	548-2826
M. Yvon Thomas	Préposé gestion des bâtiments	548-2826
Stéphane Bombardier Inc.	Inspection voirie	548-2826



Pour soumettre vos articles dans le Journal:

«L'Écho» est publié à tous les 3 mois et est distribué vers le début du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 du mois précédant la parution. Il suffit de faire parvenir vos fichiers Word et photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: bethanie@cooptel.qc.ca

POUR PLUS D'INFORMATION: 450 548-2826



CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2015

Veillez prendre note que les séances ordinaires se tiendront le **deuxième mardi** du mois sauf avis contraire (**), toujours à **19h30** à la salle du conseil.

- Mardi le 6 janvier 2015 **
- Mardi le 10 février
- Mardi le 10 mars
- Mardi le 14 avril
- Mardi le 12 mai
- Mardi le 9 juin
- Mardi le 14 juillet
- Mardi le 11 août
- Mardi le 8 septembre
- Mardi le 13 octobre
- Mardi le 10 novembre
- Mardi le 8 décembre

Les membres du conseil se feront un plaisir de vous accueillir dès 19h15.



NOUVELLES DU CONSEIL

FAITS SAILLANTS SÉANCES DU CONSEIL, BULLETIN MUNICIPAL DU MOIS DE MARS 2015

Le 1er décembre 2014

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le lundi 1er décembre 2014 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h30.

SUSPENSION DE PROCÉDURES (CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS SEPTIQUES)

ATTENDU QUE des avis d'infraction ont été émis envers les propriétaires d'installations septiques non conformes ;

ATTENDU QUE le conseil a adopté la résolution 196-11-2014 accordant un délai supplémentaire à certains propriétaires ;

ATTENDU QUE l'inspecteur a soumis au conseil la liste finale des propriétaires ayant démontré leur volonté d'exécuter les travaux ;

Sur la proposition de : Monsieur Ghislain Privé

Appuyé par : Monsieur Yvon Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le préambule fasse partie des présentes ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accorde aux propriétaires dont les matricules sont ci-dessous énumérés, un délai supplémentaire jusqu'au 31 juillet 2015 pour rendre leur installation septique conforme ;

220-12-2014 RETRAIT DE LA FQM

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie a adopté la résolution 199-11-2014 *Renouvellement de l'adhésion à la FQM* lors de la séance régulière du 3 novembre 2014;

ATTENDU QUE le 5 novembre 2014 la FQM a signé avec le gouvernement du Québec le pacte fiscal 2015, engageant ainsi ses membres à subir des compressions budgétaires représentant un manque à gagner de l'ordre de 1,1 %;

ATTENDU QUE la FQM, au cours de ses soixante-dix années d'existence, n'a pas jugé bon de mettre en place le service de ressources humaines et que la majoration de la cotisation de 200 \$ aurait très bien pu attendre quelques années de plus ;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie considère inapproprié la majoration de la cotisation de la FQM par un service qu'il ne prévoit pas utiliser et la même année que le gouvernement coupe dans les transferts aux municipalités ;

Sur la proposition de : Madame Micheline Racine

Appuyé par : Monsieur Yvon Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le préambule fasse partie des présentes ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie abroge la résolution 199-11-

2014 *Renouvellement de l'adhésion à la FQM* ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie refuse d'adhérer à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2015.

11.3. DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil déposent leur formulaire de divulgation des intérêts pécuniaires, conformément à l'article 358 de

la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

11.5. RAPPORT SUR LES TÂCHES ADMINISTRATIVES

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un document de travail relatif aux tâches administratives afin d'alimenter la réflexion sur le horaires et la charge de travail du personnel administratif.

225-12-2014 ADHÉSION À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la l'Union des municipalités du Québec offre de nombreux services aux municipalités notamment la formation et la représentation au niveau provincial;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la municipalité d'adhérer à l'UMQ pour l'année 2015;

ATTENDU QUE le budget 2015 de la municipalité pourra prévoir les sommes nécessaires au paiement de la cotisation;

Il est proposé par : Monsieur Michel Demers

Appuyé par : Monsieur Robert Blanchard

Et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte d'adhérer à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2015, en accepte la dépense de 96 \$ plus taxes et autorise le déboursé;

QUE les sommes nécessaires au paiement de la cotisation soient adéquatement pourvues lors de la préparation du budget 2015.

226-12-2014 AUTORISATION POUR LA TENUE DU FESTIVAL LA FÊTE MÉDIÉVALE DE BÉTHANIE

ATTENDU QUE l'Atelier du loisir a présenté une demande d'autorisation pour la tenue du festival « La fête médiévale de Béthanie » les 26 et 27 juin 2015;



ATTENDU QUE La fête médiévale de Béthanie est un événement pour toute la famille, attire des touristes et fait connaître la municipalité;

ATTENDU QUE l'Atelier du loisir entend présenter un dossier de conformité quant à l'organisation, la sécurité et la bonne tenue de l'événement;

Il est proposé par : Monsieur Robert Blanchard

Appuyé par : Madame Micheline Racine

Et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie des présentes;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie autorise la tenue du festival : « La fête médiévale de Béthanie » les 26 et 27 juin 2015 ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie obtienne un rapport de l'événement au plus tard 60 jours après la tenue du festival.

227-12-2014 AUTORISATION POUR LA TENUE DU FESTIVAL LA GROSSE LANterne

ATTENDU QUE l'Atelier du loisir a présenté une demande d'autorisation pour la tenue du festival « La Grosse Lanterne » les 7 et 8 août 2015;

ATTENDU QUE le festival La Grosse Lanterne est un événement musical en plein air, qui met en valeur les produits locaux, attire des touristes et fait connaître la municipalité;

ATTENDU QUE l'Atelier du loisir entend présenter un dossier de conformité quant à l'organisation, la sécurité et la bonne tenue de l'événement;

Il est proposé par : Monsieur Yvon Blanchard

Appuyé par : Monsieur Ghislain Privé

Et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie des présentes;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie autorise la tenue de la deuxième édition du festival : « La Grosse Lanterne » les 7 et 8 août 2015 ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie obtienne un rapport de l'événement au plus tard 60 jours après la tenue du festival ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie, sous réserve du respect par l'organisation de La Grosse Lanterne des conditions de conformité, de sécurité et de bonne tenue, autorise l'éventuelle troisième édition du festival : « La Grosse Lanterne ».

Le 15 décembre 2014

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue le lundi 15 décembre 2014 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h00.

1- ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2015

Monsieur le maire fait la présentation des principaux éléments du budget de la municipalité pour l'exercice financier débutant le 1er janvier 2015.

234-12-2014 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

ATTENDU QU'un avis public de l'adoption du budget a été donné conformément à l'article 956 du *Code municipal*;

Il est proposé par monsieur Robert Blanchard

Appuyé par madame Micheline Racine

Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie adopte les prévisions budgétaires 2015 pour la municipalité de Béthanie telles que présentées ci-dessous : Budget 2015

REVENUS

Fonctionnement

Taxes	392 837,20
Paiements tenant lieu de taxes	-
Transferts	261 626,00
Services rendus	9 220,00
Imposition de droits	18 700,00
Amendes et pénalités	1 000,00
Intérêts	3 000,00
Autres revenus	-
	686 383,20

Charges

Administration générale	210 933,40
Sécurité publique	97 947,05
Transport	120 335,50
Hygiène du milieu	38 514,00
Santé et bien-être	200,00
Aménagement, urbanisme et développement	15 989,00
Loisirs et culture	11 560,00
Frais de financement	-
Amortissement des immobilisations	495 478,95

Excédent (déficit) 190 904

235-12-2014 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

ATTENDU QU'un avis public de l'adoption du plan triennal d'immobilisations a été donné conformément à l'article 956 du *Code municipal*;

Il est proposé par monsieur Ghislain Privé

Appuyé par monsieur Yvon Blanchard

Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie adopte le plan triennal d'immobilisation pour les exercices 2015, 2016 et 2017 pour la municipalité de Béthanie tel que présenté ci-dessous :

ANNEE FINANCIERE 2015

PROJET Asphaltage du 3e Rang

MONTANT 290 000 \$

METHODE DE FINANCEMENT Règlement d'emprunt
Transfert TECQ*

ANNEE FINANCIERE 2015

PROJET Mise à niveau du centre communautaire, système de chauffage

MONTANT 25 000 \$

METHODE DE FINANCEMENT Transfert TECQ + subvention applicable

ANNEE FINANCIERE 2015

PROJET Toiture du centre communautaire

MONTANT 50 000 \$

METHODE DE FINANCEMENT Transfert TECQ

ANNEE FINANCIERE 2015

PROJET Rechargement Petit 9e Rang

MONTANT 20 000 \$

METHODE DE FINANCEMENT Transfert TECQ

ANNEE FINANCIERE 2016

PROJET Resurfacement du Rang Ste-Geneviève

MONTANT 115 000 \$

METHODE DE FINANCEMENT Transfert TECQ

ANNEE FINANCIERE 2017

PROJET Aménagements aux entrées de la municipalité

MONTANT 20 000 \$

METHODE DE FINANCEMENT Fonds général d'administration

ANNEE FINANCIERE 2017

PROJET Corrections pentes chemins Derome et 10e rang nord

MONTANT 50 000 \$

METHODE DE FINANCEMENT Transfert TECQ

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie autorise la publication et l'envoi du plan triennal d'immobilisations à chaque adresse sur le territoire de la municipalité.

Le 6 janvier 2015

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le mardi 6 janvier 2015 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h30



004-01-2015 DEMANDE RÉDUCTION DU NOMBRE DE CONSEILLERS DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie ne compte que 348 âmes ;

ATTENDU QUE l'état des finances de la municipalité commande un contrôle judicieux des dépenses et ce à tous les égards ;

ATTENDU QUE la tenue d'une élection partielle entraînerait une dépense de plus de 7 000\$, sur un budget annuel de 520 000\$;

ATTENDU QUE le mandat de M. Bernard Demers, conseiller au poste # 6 à l'extérieur du pays pour des raisons de travail depuis le 1er août 2014, a pris fin le 31 décembre 2014 ;

ATTENDU QUE le territoire de la municipalité n'est pas divisé pour les fins électorales ;

ATTENDU QUE les divers comités et commissions sont composés de plus de deux membres du conseil et que l'absence d'un sixième conseiller ne causera aucun préjudice au fonctionnement de ces comités et commissions ;

ATTENDU QUE le ministre des Affaires municipales peut, en vertu de l'article 45 de la *Loi sur les élections et les référendums*, fixer un nombre de conseillers inférieur à six ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : monsieur Robert Blanchard

Appuyé par : madame Micheline Racine

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie demande au ministre des Affaires municipales de fixer à cinq le nombre de conseillers de la municipalité de Béthanie à compter du 1er janvier 2015 ;

005-01-2015 OFFRE DE LOCATION DE SALLE À LA SECTION LOCALE DE L'UPA

ATTENDU QUE le syndicat local de l'UPA de la Rivière-Noire a demandé la salle communautaire gratuitement pour le 26 janvier 2015 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit supporter des frais fixes pour la préparation de la salle, l'ouverture et la fermeture des portes et l'entretien ;

ATTENDU QUE le prix normal pour la location de la salle à un organisme est de 125 \$;

Il est proposé par : monsieur Michel Demers

Appuyé par : monsieur Yvon Blanchard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte de prêter la salle communautaire au syndicat local de l'UPA de la Rivière-Noire en contrepartie d'un montant de cinquante dollars (50 \$) destiné à couvrir les frais fixes relatifs à l'utilisation de la salle ;

008-01-2015 ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA TAXATION ET LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR 2015

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par monsieur Robert Blanchard lors de la séance du 3 novembre 2014 ;

Sur la proposition de : monsieur Yvon Blanchard

Appuyé par : monsieur Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte le règlement numéro 228-15 fixant les taux de taxes et les tarifs des compensations pour services municipaux de la municipalité de Béthanie pour l'exercice financier 2015 et ordonne, décrète et statue ce qui suit : RÈGLEMENT NUMÉRO 228-15 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DES COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015

009-01-2015 AMENDEMENT DU RÈGLEMENT 227-14 (EMPRUNT POUR LE RANG 3)

ATTENDU QUE le 3 novembre 2014, le Conseil de la municipalité de Béthanie a adopté le règlement 227-14 décrétant des dépenses relatives au pavage du 3ième Rang et un emprunt de 286 561 \$;

ATTENDU QUE le premier attendu du règlement fait référence à l'article 1063 du *Code municipal du Québec* ;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas à se prévaloir de l'article 1063 vu que le détail des coûts du projet sont annexé au règlement ;

Il est proposé par : monsieur Michel Demers

Appuyé par : monsieur Robert Blanchard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie supprime le premier attendu du règlement 227-14 ;

QU'une copie du règlement modifié soit transmise au service juridique du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire ;

010-01-2015 ATTESTATION DES TRAVAUX SUBVENTIONNÉS

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie s'est vue octroyer une subvention du Ministère des Transports au montant de 12 489 \$ pour l'amélioration du réseau routier municipal ;

Il est proposé par : monsieur Ghislain Privé

Appuyé par : monsieur Michel Demers

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 12 489 \$, conformément aux exigences du Ministère des Transports ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Le 10 février 2015

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le mardi 10 février 2015 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h30.

016-02-2015 APPUI AU DÉFI CYCLISTE AU PROFIT DE LA FONDATION SANTÉ DAIGNEAULT-GAUTHIER DE LA MRC D'ACTON

ATTENDU QUE la Fondation Santé Daigneault-Gauthier de la MRC d'Acton organise la randonnée : « Défi cycliste » le 7 juin 2015 ;

ATTENDU QUE le parcours de la randonnée emprunte le chemin de Béthanie ;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la municipalité de Béthanie de manifester son accueil et son hospitalité aux cyclistes de passage dans la municipalité et son appui à la Fondation Santé Daigneault-Gauthier ;

Sur la proposition de : monsieur Ghislain Privé

Appuyé par : monsieur Robert Blanchard

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte d'accueillir les cyclistes du Défi cycliste en leur donnant accès aux installations sanitaires du Centre communautaire, le 7 juin 2015, de 10h à 16h ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie autorise l'achat de barres tendres et de jus de fruits pour distribuer aux cyclistes, sans excéder les montants prévus au budget ;

QUE les sommes soient prélevées à même les crédits votés pour l'exercice 2015 des dépenses de réception.



018-02-2015 VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION MUNICIPALE AU FONDS DE DÉFENSE DE L'EAU

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a adopté la résolution 022-02-2014 confirmant son adhésion au Fonds de défense de l'eau ;

ATTENDU QU'une somme de un dollar (1 \$) par habitant de la municipalité a été prévue comme contribution au fonds de défense de l'eau au budget 2015 ;

ATTENDU QU'en vertu du décret de population 2015, la population de Béthanie est de 338 habitants ;

Il est proposé par : monsieur Robert Blanchard

Appuyé par : monsieur Ghislain Privé

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte la dépense de 338 \$ et en autorise le déboursé ;

QUE les sommes soient prélevées à même les crédits votés pour 2015 des contributions aux autres organismes.

6.6. COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC : DÉCISION DANS LE DOSSIER BERNARD DEMERS

Le directeur général et secrétaire-trésorier informe le conseil de la décision de la Commission municipale du Québec constatant la fin du mandat de monsieur Bernard Demers à la clôture de la séance du conseil du 6 janvier 2015.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, agissant à titre de président d'élections avise le conseil qu'une élection partielle sera tenue pour combler le poste numéro 6 et que le scrutin sera tenu le 31 mai 2015.

022-02-2015 TARIFICATION DES ANNONCEURS DE L'ÉCHO DE BÉTHANIE

Sur la proposition de : monsieur Ghislain Privé

Appuyé par : monsieur Yvon Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte la politique de tarification des annonceurs de l'Écho de Béthanie telle que ci-dessous décrite :

Format	Prix
Bandeau; 1/8 page	60\$ / 4 parutions
Bandeau; 1/4 page	115\$ / 4 parutions
Bandeau; 1/3 page	150\$ / 4 parutions
Bandeau; 1/2 page	225\$ / 4 parutions
1 page entière	300\$ / 4 parutions
Section	Pages 3 à 19 incl.

Format	Prix
Bandeau; 1/8 page	100\$ / 4 parutions
Bandeau; 1/4 page	150\$ / 4 parutions
Bandeau; 1/3 page	200\$ / 4 parutions
Bandeau; 1/2 page	275\$ / 4 parutions
1 page entière	400\$ / 4 parutions
Section	Pages 20 (endos)

023-02-2015 PRIORITÉS D'ACTION POUR 2015-2016

Sur la proposition de : monsieur Ghislain Privé

Appuyé par : monsieur Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie identifie les priorités d'actions suivantes et les transmette au poste de la MRC d'Acton de la Sûreté du Québec :

Intervenir sur la vitesse excessive à l'intérieur des limites du village;

Intervenir sur la vitesse excessive sur le chemin Monty;

Effectuer une surveillance des secteurs isolés

024-02-2015 ACCEPTATION DU DEVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE PAVAGE DU 3E RANG

Sur la proposition de : monsieur Ghislain Privé

Appuyé par : monsieur Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte le devis d'appel d'offres tel que préparé par Consumaj Experts conseils le 2 février 2015 et autorise sa publication sur le SEAO pour inviter les soumissionnaires.

027-02-2015 CRÉATION D'UN NOUVEAU GROUPE DE CUISINE COLLECTIVE

ATTENDU QUE madame Vicky Beaudoin a présenté une soumission pour la création d'un deuxième groupe de cuisine collective à Béthanie, basée sur la réception de six inscriptions ;

ATTENDU QUE ce nouveau groupe prévoit se rencontrer chaque troisième jeudi du mois, en matinée ;

ATTENDU QUE le coût maximal par rencontre a été établi à 155.75 \$;

ATTENDU QUE le budget adopté par le conseil de la municipalité de Béthanie prévoit des sommes à cet effet ;

Sur la proposition de : monsieur Yvon Blanchard

Appuyé par : monsieur Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le préambule fasse partie des présentes ;
QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte de financer la formation d'un deuxième groupe de cuisine collective à Béthanie jusqu'à concurrence des sommes votées au budget 2015 ;

QUE le Conseil versera la contribution sur la base des coûts réels engagés pour chaque rencontre ;

QUE le Conseil se réserve le droit de ne verser aucune contribution si le nombre de participants à une cuisine est inférieur à 6 ;

QUE la municipalité avisera au moins un mois à l'avance de l'épuisement des disponibilités budgétaires, le cas échéant ;

QUE les sommes soient prélevées à même les crédits votés pour 2015 des dépenses de contributions aux organismes.

Le 10 mars 2015

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le mardi 10 mars 2015 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h30.

034-03-2015 DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION DE LA CPTAQ

ATTENDU QUE la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a rendu une décision le 9 janvier 2015 dans le dossier portant le numéro 40697 ;

ATTENDU QUE la décision de la CPTAQ ne semble pas prendre en compte certains faits relatifs notamment au non dynamisme de la zone, et la nature du terrain impropre à l'agriculture traditionnelle ;

ATTENDU QUE le 21 janvier, le directeur général et secrétaire-trésorier faisait parvenir une lettre (dont copie est jointe aux présentes comme si tout au long récitée) demandant la révision de la décision ci-dessus mentionnée ;

Il est proposé par : Micheline Racine

Appuyé par : Robert Blanchard

Et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie des présentes;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie demande à la Commission de protection du territoire agricole de réviser sa décision dans le dossier numéro 40697.

035-03-2015 INSCRIPTION AU CONGRÈS ANNUEL DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec tiendra ses assises annuelles du 21 au 23 mai 2015 à Montréal;

Sur la proposition de : Robert Blanchard

Appuyé par : Michel Demers

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie mandate le maire, monsieur



Boniface Dalle-Vedove pour représenter la municipalité de Béthanie aux assises de l'Union des municipalités du Québec;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accepte la dépense et autorise les déboursés relatifs à l'inscription au montant de 925 \$ (plus taxes) ainsi que le remboursement des frais de déplacement selon la politique en vigueur;

QUE les crédits nécessaires soient prélevés à même les sommes votées pour 2015 des dépenses de congrès des élus pour la partie des frais d'inscription et des frais de déplacement des élus pour la partie des frais de déplacement.

038-03-2015 ENTENTE RELATIVE À L'INTERVENTION DES POMPIERS LORS DES TRAVAUX DE RÉPARATIONS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE le 21 mars 2014, le déclenchement de l'alarme incendie a occasionné l'intervention des services incendie ;

ATTENDU QUE suite à une entente intervenue entre la direction générale de la municipalité, l'entrepreneur général et l'entreprise de revêtement de planchers, il a été convenu de partager le coût de l'intervention en trois parties égales soit : 1/3 pour la municipalité de Béthanie ; 1/3 pour Couture Planchers Design ; et 1/3 pour D.S.J.P. Goulet Construction ;

Sur la proposition de : Michel Demers

Appuyé par : Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes ;

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie entérine l'entente intervenue le 24 février entre la direction générale de la municipalité, Couture Planchers Design et D.S.J.P. Goulet Construction pour le partage du coût de l'intervention des services incendie le 21 mars 2014 ;

039-023-2015 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 228-15-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 228-15 SUR LA TAXATION ET LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR 2015

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par monsieur Yvon Blanchard lors de la séance du 3 février 2015 ;

Sur la proposition de : Michel Demers

Appuyé par : Micheline Racine

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte le règlement numéro 228-15-1 modifiant le règlement numéro 228-15 fixant les taux de taxes et les tarifs des compensations pour services municipaux de la municipalité de Béthanie

pour l'exercice financier 2015 et ordonne, décrète et statue ce qui suit : **RÈGLEMENT NUMÉRO 228-15-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 228-15 FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DES COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉTHANIE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015**

Article 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2

L'article 4 du règlement 228-15 est abrogé et remplacé par ce qui suit :

Article 4 – Compensation – Sûreté du Québec

Le tarif annuel pour couvrir la facture du Gouvernement du Québec pour les services de la Sûreté du Québec est fixé à **240.51 \$** par unité résidentielle, logement d'habitation ou unité commerciale.

Article 3 - Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi et prend effet le 1er janvier 2015.

040-03-2015 MANDAT DE RECRUTEMENT À EMPLOIS COMPÉTENCES

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a avisé le Conseil que des raisons de santé le forceraient à quitter son emploi au plus tard en juin 2015 ;

ATTENDU QUE la recherche d'un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier doit se faire conjointement avec la municipalité du Village de Warden ;

ATTENDU QUE Emplois Compétences a soumis une offre de service pour le recrutement d'un directeur général et secrétaire-trésorier ;

Sur la proposition de : Yvon Blanchard

Appuyé par : Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accorde le mandat de recrutement pour un directeur général et secrétaire-trésorier à Emplois Compétences selon les termes de l'offre de service du 5 mars 2015 au montant maximum de 2 500 \$, plus taxes (représentant 50% du coût de l'entente, l'autre partie étant assumée par le Village de Warden) ;

QUE les sommes nécessaires soient prélevées à même les crédits votés pour 2015 des honoraires professionnels.

041-03-2015 FIN DU CONTRAT DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie a embauché madame Louise Gohier au poste d'adjointe administrative le 25 juin 2014 ;

ATTENDU QUE l'évaluation du rendement de l'adjointe administrative par le directeur général démontre que les attentes du Conseil et de la direction ne sont pas entièrement rencontrées ;

ATTENDU QUE madame Louise Gohier n'a pas terminé sa période de probation ;

Sur la proposition de : Micheline Racine

Appuyé par : Robert Blanchard

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie mette fin au contrat de travail de madame Louise Gohier à compter du 26 mars 2015.

ADOPTÉE

Le Conseil tient à remercier madame Gohier pour le travail accompli et son dévouement au cours de son mandat.

042-03-2015 TRANSMISSION À LA MRC DES DOSSIERS DE VENTE POUR TAXES

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé au conseil l'état prévu à l'article 1023 du *Code municipal* indiquant les noms des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales;

ATTENDU QU'un avis a été expédié à ces personnes ;

Il est proposé par : Ghislain Privé

Appuyé par : Micheline Racine

Et résolu à l'unanimité :

QUE le préambule fasse partie des présentes;

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie approuve l'état indiquant les noms des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales, tel que présenté ci-dessous :

044-03-2015 ADJUDICATION DU CONTRAT DE PAVAGE DU 3E RANG

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a procédé à un appel d'offres public pour le pavage du 3e Rang ;

ATTENDU QUE les soumissions déposées ont été ouvertes le 2 mars, tel qu'en fait foi le procès-verbal d'ouverture de soumission joint aux présentes pour en faire partie intégrante ;

ATTENDU QUE le consultant mandaté par la municipalité a analysé les soumissions et recommande de retenir le plus bas soumissionnaire conforme ;

Sur la proposition de : Michel Demers

Appuyé par : Yvon Blanchard

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie accorde le contrat de pavage du 3e Rang à Construction DJL Inc. au montant de 266 147.49 \$.



045-03-2015 REDDITION DE COMPTES POUR LE PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 60 126 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité de Béthanie visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité de Béthanie ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité de Béthanie sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

Sur la proposition de : Gislain Privé

Appuyé par : Yvon Blanchard

Il est résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Béthanie informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

047-03-2015 MANDAT POUR LA SUPERVISION DES OPÉRATEURS ET LA VÉRIFICATION DES ÉQUIPEMENTS DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

ATTENDU QUE la Municipalité de Béthanie a reçu un avis de non-conformité du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques relativement à l'absence d'un opérateur compétent pour le réseau d'eau potable du 1321, chemin de Béthanie;

ATTENDU QU'afin de se conformer aux articles 44 et 44.0.2 du Règlement sur la qualité de l'eau potable, les prélèvements et l'entretien des équipements doivent être effectués par une personne compétente ou sous la supervision d'une telle personne ;

ATTENDU QUE les coûts associés à la formation d'une personne sont trop élevés pour le budget de la municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé une soumission à une firme spécialisée afin de superviser le travail de l'opérateur et vérifier l'installation de désinfection et de distribution d'eau;

Sur la proposition de : Yvon Blanchard

Appuyé par : Ghislain Privé

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Municipalité accorde à Aquatech Inc. le mandat de services professionnels pour l'assistance technique au personnel de la municipalité et la vérification biannuelle de l'installation de désinfection et de distribution d'eau potable tel que décrit dans la proposition du 10 mars 2015;



ENCAN BÉNÉFICES DU SAMEDI 16 MAI

Lors de votre grand ménage du printemps, pensez aux loisirs de Béthanie. Le comité des loisirs a décidé de rentabiliser les objets qui ne servent plus en les récupérant pour les vendre à l'encan du 16 mai prochain. Vous êtes donc invité à nous faire don des articles tel que jouets, articles de sports, objets décoratifs, outils, bibelots, mobilier, etc. L'argent amassé servira au Comité des loisirs pour réduire le coût des activités et servira aussi à améliorer nos installations extérieures.

Pour les personnes désirant offrir leurs trouvailles au Comité des loisirs, vous êtes invité à déposer vos articles à partir de la semaine du 4 mai au bureau municipal aux heures d'ouvertures, de cette façon les membres du comité pourront mieux préparer leur activité.

La vente à l'encan débutera à 10 heures le samedi matin du 16 mai.

Merci à tous les donateurs.

Pour toute information, contacter
M. Robert Fausse au 450-539-0097

VENTE DU PAIN DE PARTAGE LE VENDREDI 3 AVRIL 2015

Du nouveau cette année, la vente du pain de partage sera sous la gouverne du Comité des loisirs de Béthanie qui chapeautera cette activité d'entraide avec

la collaboration de bénévoles de notre municipalité.

Comme le dit le vieil adage, charité bien ordonnée commence par soi-même. C'est ainsi qu'un groupe de citoyens de Béthanie ont décidé de créer un comité d'entraide pour les levées de fonds de la Guignolée et de la vente du pain de partage afin que ces argents et denrées soient redistribués aux gens de Béthanie qui vivent des moments difficiles.



C'est donc avec plaisir que des bénévoles passeront de porte en porte le vendredi 3 avril prochain en matinée pour vendre ce pain au coût unitaire de 5\$.

Nous vous remercions à l'avance pour votre générosité afin de venir en aide aux personnes de notre communauté qui sont dans le besoin.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec
Mme Monique Coté au 819-858-2830

AVIS : les personnes qui ont besoin d'un petit coup de pouce peuvent contacter le bureau municipal qui transmettra les demandes au responsable du comité d'entraide. Soyez assuré que toute demande sera traitée de façon confidentielle.

LE COMITÉ DES LOISIRS DE BÉTHANIE EST À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES SAISON 2015

Dans le but de réduire les coûts d'entretien des terrains de jeux, le conseil d'administration est à la recherche de bénévoles pour procéder à la tonte du gazon dans ses deux terrains de jeux.



Ce sont plusieurs milliers de dollars qui seront ainsi épargnés avec l'aide de bénévoles. L'an dernier, quelques bénévoles sont venus tondre le gazon à tour de rôle et même en équipe.

Nous vous invitons donc à vous joindre à nous, vous n'avez qu'à fournir votre tracteur, l'essence vous sera payée par le Comité des loisirs.

Il est très important pour nous de sauver cet important montant car nous voulons le réinvestir dans de belles activités pour vous et vos familles.

Réunissons-nous! Voyez ceci comme une belle façon de faire de nouvelles amitiés tout en faisant une bonne action communautaire.

Pour de plus amples informations et ou pour vous inscrire, veuillez contacter
Yvon Thomas au 450-521-5658

Merci pour votre collaboration,

Robert Fausse

Président du comité des loisirs de Béthanie



MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour chers amis,

Hé oui! Beaucoup de nouvelles activités ont eu lieu au cours de l'hiver dernier et nous sommes heureux de voir la participation et surtout les sourires qui en disent long. L'équipe de bénévoles qui m'entoure sont des personnes dévouées qui ont à cœur cette belle municipalité de Béthanie et qui ne ménagent aucun effort pour organiser des activités pour le plaisir de tous les citoyens.

En plus des activités de loisirs, nous sommes heureux de nous associer aux bénévoles qui ont décidé de mettre sur pied un comité d'entraide à Béthanie. Ce nouveau comité s'occupera dorénavant des levées de fonds annuelles dont la guignolée et la vente du pain de partage. Les denrées et l'argent recueillis seront distribués aux personnes et aux familles de Béthanie qui vivent, à un moment ou à un autre, une situation financière difficile et qui ont besoin d'aide.

Je vous invite donc à contribuer au succès de la vente du pain de partage qui se tiendra le vendredi 3 avril prochain.

En ce qui concerne les loisirs, je vous invite à consulter le calendrier des activités qui est joint à ce bulletin municipal. Comme à l'habitude vous êtes toutes et tous les bienvenus soit en tant que bénévoles ou en tant que participants à nos activités. N'hésitez pas à nous faire vos demandes ainsi que vos commentaires, il nous fera plaisir d'en discuter.

Amicalement,

Robert Fausse
Président

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS :

LES SOIRÉES DU BINGO....



Les 3 dernières soirées du bingo ont été un franc succès. Plus d'une quarantaine de personnes étaient présente à chaque soirée pour entendre Denise Lapointe nommer les numéros gagnants.

Un gros merci à Denise pour son dévouement au sein du Comité des loisirs depuis de nombreuses années. Merci aussi à tous les participants qui nous sont fidèles.

Au plaisir de vous revoir cet automne.

France Dion
Trésorière

SOUPER DES FÊTES DU 20 DÉCEMBRE 2014

Un événement de fin d'année fort apprécié!



Quoi de mieux pour débiter le temps des fêtes que de se rassembler entre voisins et amis au son de la musique entraînante avec en plus un chanteur professionnel. Près de 90 personnes ont envahi la piste de danse dès la fin du souper pour n'en débarquer qu'aux petites heures du matin.

Bravo aux organisateurs et merci aux participants!

Robert Fausse, président du Comité des loisirs de Béthanie



SOUPER ROMANTIQUE DU 31 JANVIER 2015

Sous la supervision de Mme Mélanie Racicot, c'est plus de 100 personnes qui ont savouré un copieux repas bien arrosé et pour certaines autres disons-le très arrosé... Un bon coup de main de nos jeunes : Carolane et Marie-jo Racicot, Émilie Lacharité, Alexis Demers et Édith Paré a grandement contribué au bon déroulement du repas. Merci à cette belle jeunesse de s'impliquer dans notre communauté, c'est beau à voir.



C'est de bon coeur, que l'on s'accapare du plancher de danse, que ce soit en groupe, en couple, seul,

même les autodidactes supportés par des rires d'encouragement pour leur style un peu étrange se démènent à qui mieux mieux. Que du plaisir au pied carré, une autre soirée réussie et ce grâce à la forte participation des citoyens de Béthanie et de leurs parents et amis.

Bravo à notre comité des loisirs ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont mis la main à la pâte, pour nous offrir un repas, bon, beau, pas cher digne d'un bon restaurant. Refaites-le encore S.V.P.

Micheline Racine

CALENDRIER DES PROCHAINES ACTIVITÉS DU COMITÉ DES LOISIRS DE BÉTHANIE

3 avril 2015 : Vente du pain de partage, de 9h à midi, prix 5\$

Le 11 mai 2015 : Assemblée générale annuelle du Comité des loisirs, à compter de 19H au centre communautaire.

Le 16 mai 2015 : Encan aux profits des loisirs, à compter de 10 a.m. au centre communautaire de Béthanie.

À la mi-juin : concours de scies à chaîne, activité en cours de préparation à confirmer

Avis : veuillez prendre note qu'il est possible qu'il y ait des changements à ce calendrier. Vous en serez informé par l'entremise du Journal *La Pensée* ou bien par un feuillet du Comité des Loisirs. Merci pour votre compréhension.

PLAISIRS D'HIVER 2015

Malgré un temps glacial, jeunes et moins jeunes ont profité de la montagne de neige «créée par notre ami Ghislain». En plus de cette activité extérieure, les participants ont pu se réchauffer dans la salle communautaire en dégustant un bon chocolat chaud !

Bravo à toutes les personnes qui ont bravé le froid pour profiter de ces «plaisirs d'hiver».

France et son équipe de bénévoles.





Poste : animateur-animateur d'une Coopérative jeunesse de services (CJS)

Mandat : En collaboration avec un(e) coanimateur(trice), recruter, former et encadrer 10 à 12 jeunes participants dans le cadre d'un projet coopératif estival.

Principales tâches :

- Promouvoir le projet et recruter les participants;
- Encadrer les jeunes dans l'exécution des travaux, la gestion de la coopérative et l'organisation d'activités de promotion et financement;
- Assister les jeunes pour la prise en charge de leur coopérative (gestion des finances, des contrats, de la paie, des horaires de travail, du marketing, etc.);

- Préparer et animer des ateliers en collaboration avec un co-animateur;
- Assurer un suivi avec la coordonnatrice du projet.

Exigences :

- Être aux études à temps plein, dans l'un des domaines suivants : Travail social, Éducation spécialisée, Enseignement, Administration, ou autres domaines connexes;
- Avoir des aptitudes pour l'animation de groupe;
- Être apte à participer à la mise sur pied d'une entreprise;

- Posséder des habiletés en communication et avoir beaucoup de leadership.

Conditions de travail :

Entrée en fonction : 25 mai 2015 au 14 août 2015

Durée de l'emploi : 12 semaines

Formation offerte durant l'emploi

Salaire : Entre 13,71\$/h et 16\$/h selon le niveau scolaire du candidat

Emploi de 35h/ semaine

Poste : Co-animateur/animateur d'une Coopérative jeunesse de services (CJS)

Mandat : En collaboration avec l'animateur(trice) principal(e), encadrer 12 à 15 jeunes participants dans le cadre d'un projet coopératif estival.

Principales tâches :

- Aider à l'encadrement des jeunes dans l'exécution des travaux, la gestion de la coopérative et l'organisation d'activités de promotion et financement;
- Assister les jeunes pour la prise en charge de leur coopérative (gestion des finances, des contrats, de la paie, des horaires de travail, du marketing, etc.);
- Préparer et animer des ateliers en collaboration avec l'animatrice;
- Entretenir l'harmonie et favoriser le développement de l'esprit d'équipe au sein du groupe;
- Motiver les jeunes participants et organiser des activités récréatives.

- Connaissance de base en comptabilité;
- Connaissance du système coopératif, un atout.
- Posséder un véhicule.

Conditions de travail :

- Entrée en fonction : 15 juin 2015
- Fin de l'emploi : 14 août 2015
- Taux horaire : 13\$/heure pour 35 heures par semaine

- Nature de l'emploi : poste à temps plein de jour (lundi au vendredi), être disponible à l'occasion quelques soirs et journées la fin de semaine, selon les activités de la CJS.



**Carrefour
jeunesse-emploi
comté de Johnson**

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE ET UNE LETTRE DE MOTIVATION, AVANT LE 30 AVRIL 2015 À :

Lise Cousineau, Adjointe de direction/responsable de la CJS

Coopérative jeunesse de services

Carrefour jeunesse-emploi comté de Johnson

975, rue Boulay, bureau 202, Acton Vale J0H 1A0

Télécopieur : 450 546-0316 • Courriel : acton@cjejohnson.org

Nous remercions les personnes qui manifesteront leur intérêt, mais seules les candidatures retenues seront contactées.

Exigences :

- Être aux études à temps plein et être inscrit en septembre 2014;
- Avoir entre 20 et 30 ans;
- Être étudiant dans l'un des domaines suivants : travail social, éducation spécialisée, enseignement, administration, ou autres domaines connexes;
- Avoir des aptitudes pour l'animation de groupes;
- Posséder certaines aptitudes d'intervention (écoute, empathie, ouverture, respect, etc.) et désirer travailler avec une clientèle adolescente (12-17 ans);
- Capable de travailler en équipe et communiquer;





RETOUR SUR LA CONSULTATION PUBLIQUE

Des citoyens à la fois fiers et soucieux de préserver la nature de Béthanie

Voici un aperçu des résultats de la consultation des citoyens de Béthanie de décembre dernier. D'entrée de jeu, les résultats sont précieux pour planifier notre futur et ceux-ci serviront à nourrir les interventions de vos élus et à la conduite des actions de la municipalité.

Une très forte majorité des répondants considèrent très agréable la qualité de vie à Béthanie et ils sont aussi enclins à recommander à une personne de visiter notre municipalité. En clair, les citoyens de Béthanie sont fiers d'habiter un espace où il fait bon vivre et dans une forte proportion, ils sont soucieux de préserver la tranquillité, l'environnement et à soutenir l'entraide envers leurs concitoyens. Cependant, un souci de respect du voisinage émerge puisque plusieurs répondants à ce sondage signalent l'importance de s'assurer de la propreté des lieux publics d'une part et d'autre part d'une gestion appropriée des équipements de traitement des eaux usées.

Les moyens d'information privilégiés sont par priorité : l'Écho de Béthanie, la Pensée de Bagot, le babillard du dépanneur Chez Sylvie et phénomène émergent, un intérêt marqué pour le site Internet de la municipalité. D'ailleurs au sujet du site Internet, le besoin est clair, mais la satisfaction n'est pas au rendez-vous. Plusieurs répondants signalent l'importance de promouvoir les activités comme faire découvrir Béthanie et le site Internet gagnerait à faire l'objet d'une

considération prioritaire afin de répondre non seulement aux besoins d'information des citoyens, mais aussi des visiteurs internautes souhaitant obtenir de l'information au sujet de Béthanie. Les répondants jugent utile de disposer d'un site Internet si l'information y est à jour et attrayante. Cette prise en compte va de pair avec une tendance généralisée au Québec puisque selon les chiffres du CEFRIQ, plus de 84 % des internautes au Québec s'informent via Internet lorsque vient le temps de planifier des activités de loisir ou de tourisme. En somme, une bonne réflexion gagne à être conduite dans les prochaines semaines au sujet du site Internet.

Pour les loisirs, les réponses sont fort révélatrices et plusieurs pistes de réflexion sont soulignées. Par conséquent, elles devront faire l'objet d'un second tour de piste. Il se dégage à la fois un intérêt net de disposer d'une offre de loisirs diversifiée, mais lorsque vient l'intention d'y participer, l'importance diminue significativement notamment chez les personnes sur le marché du travail. Il faut donc creuser davantage pour s'assurer de répondre adéquatement à cet intérêt. D'un autre côté, il ressort vivement un intérêt pour offrir des activités pour les jeunes. À titre d'exemple, l'événement culturel La Grosse Lanterne ressort comme une activité à considérer pour d'une part, mettre en valeur Béthanie et d'autre part pour y impliquer et occuper les jeunes pour démontrer leur savoir-faire. Bref, un angle à réfléchir c'est-à-dire d'impliquer nos jeunes dans des activités non seulement de loisirs ou de culture, mais

aussi d'expérience bénévole. À l'autre bout du spectre, s'occuper de nos aînées ressort aussi vivement. Tout compte fait, l'empathie et l'entraide se manifestent comme des éléments clés pour réfléchir au repositionnement d'une offre de loisirs et d'activités culturelles à Béthanie.

La dernière partie de la consultation abordait les idées de projet de développement pour Béthanie. Vous avez été très généreux dans les différentes propositions et une multitude d'idées ont été proposées. Celles-ci vont à la fois de suggestions sur le plan réglementaire, de développement touristique ou de mise en valeur du territoire. Cette partie de la consultation mérite d'abord, une analyse approfondie, qualitative et de faisabilité puis d'une réflexion avec un groupe de travail formé de citoyens sur les actions à concrétiser. Si vous êtes intéressé à faire partie de ce groupe de réflexion, il serait apprécié de communiquer avec le bureau de la municipalité par téléphone 450 548-2826 ou courriel bethanie@cooptel.qc.ca pour laisser vos coordonnées d'ici la fin avril afin de permettre de planifier adéquatement cette importante rencontre, laquelle pourrait se tenir à la mi-juin. À suivre.

Enfin, merci beaucoup de votre participation. Le questionnaire a été distribué dans les 150 résidences de Béthanie et le taux de réponse de cette consultation s'élève à 40 % soit un taux élevé et statistiquement fiable. En clair, les citoyens de Béthanie manifestent une grande considération pour l'avenir de leur espace de vie.

Guy Litalien



RÉGIE INTERMUNICIPALE

PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

CALENDRIER DE VIDANGES 2015

2015 : Les dates présentées dans le présent document pourraient être modifiées, en fonction de la fin de la période de dégel fixée par le ministère des Transports du Québec ou de circonstances indépendantes de notre volonté.

2016 : Le calendrier des vidanges 2016 sera déterminé suite à la période de vidange de 2015. L'ordre des municipalités, le nombre d'installations et les routes pourraient varier en fonction de l'expérience acquise.

MUNICIPALITÉ	2015		2016	
	Route/rang	Nombre de fosses	Route/rang	Nombre de fosses
BÉTHANIE 2015 : Du 29 juillet au 31 juillet	Chemin Boscobel	9	8ième Rang	0
	Chemin Mouton	21	Chemin Bocage	6
	1728 à 2721, Chemin Béthanie	30	10ième Rang	14
	Rang Petit 9	2	Chemin Monty	1
	Chemin Witty	1	3ième Rang	3
	Chemin Derome	7	209 à 1678, Chemin Béthanie	53
	Rang Ste-Geneviève	1	5ième Rang	1
TOTAL :		71		78



COLLECTE DE GROS REBUTS BÉTHANIE : 12 MAI 2015



La **municipalité de Béthanie** désire informer sa population que la collecte printanière de gros rebuts aura lieu le **mardi 12 mai** prochain dans la municipalité.

Il suffit de les mettre à compter de **7h00 le matin** à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés **de façon ordonnée** en bordure de la rue.

RÉSIDUS ACCEPTÉS

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, téléviseur, micro-ondes, appareils électroniques, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël (artificiel), meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciseur, etc.).

Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

RÉSIDUS NON ACCEPTÉS :

Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, pièces de véhicules automobiles, tondeuse à gazon, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôtures, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.

LES GROS REBUTS DÉPOSÉS DANS DES REMORQUES, CAMIONS OU AUTRES NE SONT PAS RAMASSÉS.

Pour tout renseignement, veuillez contacter votre bureau municipal.

ÉCOCENTRES D'ACTON VALE ET DE SAINT-HYACINTHE OUVERTURE LE SAMEDI 18 AVRIL

Saint-Hyacinthe, le 24 février 2015 – Les écocentres d'Acton Vale et de Saint-Hyacinthe ouvriront leurs portes le samedi 18 avril prochain à moins que les conditions climatiques ne le permettent pas.

Les écocentres sont situés au 1880, rue Brouillette à Saint-Hyacinthe et au 68, rue Noël-Lecomte à Acton Vale et sont accessibles gratuitement, sur preuve de résidence, aux citoyens des 23 municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains. Les sites seront ouverts **tous les samedis et les dimanches de 8 h 30 à 16 h 30, du 18 avril au 29 novembre 2015.**

Les matières admissibles sont les peintures, les huiles et les filtres à huile, les métaux, les pneus déjantés et propres, d'un diamètre inférieur à 112,5 cm (45 pouces), la brique, les résidus informatiques et électroniques, les résidus de bois et les débris de construction et de démolition (**la quantité est limitée à 3 mètres cubes par jour**). Pour une question logistique, seules les remorques de 4 pieds X 8 pieds ou moins sont acceptées au site. De plus, les véhicules plus volumineux qu'une automobile, une camionnette ou un camion (pick-up) ne sont pas acceptés au site pour cette même raison. Depuis quelques années, les huiles végétales sont également acceptées aux écocentres. Idéalement elles doivent être déposées dans leur contenant d'origine ou placées dans des contenants

incassables, fermés et bien étanches en inscrivant clairement le type d'huile dont il s'agit.

CONTRIBUEZ À RÉDUIRE LES FILES D'ATTENTE...



Il est important de contribuer à réduire les files d'attente... Comment ?

- En triant les matières avant d'arriver aux écocentres.
- En se faisant assister par un parent ou un ami pour procéder plus rapidement au déchargement des matières. (**Le personnel de la Régie n'est pas autorisé à procéder au déchargement des véhicules**).

ATTENTION !!! ATTENTION !!! ATTENTION !!!

Les résidus verts (branches, gazon, tourbe et feuilles) ne sont pas acceptés aux

écocentres, de même que les résidus domestiques dangereux, à l'exception des peintures et des huiles.

DEUX SITES ACCEPTENT LA TERRE ET LES BRANCHES

RÉGION DE SAINT-HYACINTHE

1000, rue Lemire, Saint-Hyacinthe

Du lundi au jeudi : 8h00 à 16h15

Vendredi : 8h00 à 12h45

De la mi-avril jusqu'à la fin novembre

RÉGION D'ACTON VALE

À l'extrémité de la rue Bernier, Acton Vale

En tout temps



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



CAPSULE SANTÉ EN ACTIVITÉ PHYSIQUE

Trucs et conseils : Bouger au travail, ça ravigote!

Au travail, durant votre pause, faites des étirements ou encore sortez faire le tour de l'édifice. Profitez de votre heure de dîner pour marcher. Boycotez les ascenseurs au profit de l'escalier. Si vous devez parler à un collègue, déplacez-vous plutôt que de lui téléphoner. Petit train va loin... si vous faites plusieurs fois quelques petits pas dans la journée, vous serez étonné du nombre de pas que vous aurez fait.

Remplacer du temps d'écran par du «temps actif»

Aujourd'hui, les écrans sont de plus en plus grands, et aussi de plus en plus petits... mais assurément de plus en plus... présents!

Les jeunes Canadiens cumulent quotidiennement 6 heures de temps passé devant un écran les jours de semaine et plus de 7 heures les jours de fin de semaine! C'est sans doute l'une des principales causes de l'augmentation de l'embonpoint chez nos jeunes. Remplacer du temps d'écran par du «temps actif» est certainement un bon moyen de contribuer à ralentir cette tendance.

Petit truc : Proposez à vos enfants des activités de remplacement (sorties actives comme aller patiner ou glisser, jeux de société, popote en famille, etc.) pour les occuper.

CAPSULE SANTÉ EN SAINTE ALIMENTATION

Le poireau : légume d'hiver qui donne de l'énergie!

Le poireau est un légume de la famille des liliacées, dont l'oignon et l'ail font également partie. Très peu calorique avec environ 60 kcal pour 100 g, le poireau est un allié santé qui s'incorporera parfaitement à vos potages.

Voici une recette de potage aux poireaux, poires et tofu.

Ingrédients

- 3 c. à table d'huile végétale;
- ¼ tasse de bouillon de poulet
- 3 poireaux coupés en petits morceaux;
- 5 tasses d'eau;
- 1 pomme de terre coupée en cubes;
- 600 g. de tofu *soyeux*.
- 2 poires bien mûres, coupées en cubes;

Préparation

1. Dans une grande casserole, faire revenir les poireaux dans l'huile pendant environ 5 minutes;
2. Ajouter les pommes de terre et les poires. Continuer de cuire pendant 5 minutes;
3. Ajouter le bouillon de poulet, l'eau et porter à ébullition;
4. Réduire le feu à moyen et cuire à couvert pendant 30 minutes;
5. Ajouter le tofu;



6. À l'aide d'un mélangeur portatif ou d'un mélangeur électrique, réduire le mélange jusqu'à l'obtention d'une texture lisse.

Fruits et les légumes

Parce qu'ils sont **pleins de vitamines, de minéraux, d'antioxydants et de fibres**, les fruits et les légumes constituent une police d'assurance santé à long terme. Ils présentent aussi l'avantage de contenir peu de matières grasses et de calories, tout en débordant de goûts et de saveurs!

Voici une recette de crudités et trempette à l'avocat et au pesto

Ingrédients

- ½ avocat bien mûr
- ½ tasse (125 ml) de yogourt nature
- 2 c. à thé (10 ml) de pesto de basilic
- 1 lime, en jus
- Sel et poivre au goût
- Crudités au choix



Préparation

1. Dans un bol, réduire l'avocat en purée à l'aide d'une fourchette;
2. Incorporer le yogourt, le pesto et le jus de lime; bien mélanger. Saler et poivrer au goût.
3. Réfrigérer au moins une heure avant de servir avec les crudités.

Recette inspirée du Défi 5-30 Équilibre

Capsules rédigées par l'équipe de Jeunes en santé.



PARRAINAGE CIVIQUE
DES MRC D'ACTON ET
DES MASKOUTAINS

Acton Vale, 6 mars 2014 - Le 6 mars 2014, en amont de Semaine québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI) qui a lieu du 9 au 15 mars 2014, Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains a lancé *Rencontres*, un recueil abordant la déficience intellectuelle telle que vue et vécue par ses membres, bénévoles et partenaires.

S'inscrivant dans la thématique de la SQDI « Comme on se ressemble », le recueil vise à sensibiliser la population aux réalités des personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Pour ce faire, l'équipe de Parrainage civique a choisi de laisser la parole à ses membres, dont plus de 70%

vivent avec une déficience intellectuelle. « Plutôt que de vous livrer une définition clinique et des statistiques sur le sujet, nous avons choisi, dans ce recueil, de poser la question aux principales personnes concernées : nos membres vivant avec la déficience intellectuelle. », nous dit Marie-Ève Francoeur, agente de promotion de l'organisme.

Dans ce recueil, donc, pas de chiffres, pas de définition : seulement des impressions et des expériences vécues par les membres de Parrainage civique qui, à travers des portraits et des photographies, acceptent de se livrer avec une grande générosité, nous partageant leurs rêves, leurs défis, leurs expériences, leurs espoirs.

Des commentaires de partenaires, d'étudiants et de bénévoles au sein de l'organisme complètent ce recueil qui nous invite à la rencontre : « une rencontre extraordinairement riche avec des personnes qui, malgré les difficultés

occasionnées par leur condition, multiplient les efforts afin d'entrer en contact avec les autres : avec vous... », peut-on lire dans l'introduction.

Par le biais de ce recueil, Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains poursuit sa mission : favoriser l'intégration sociale de personnes vivant avec des incapacités physiques ou intellectuelles. Si l'organisme connaît une augmentation de bénévoles depuis le lancement de sa campagne de recrutement l'automne dernier, 9 personnes sont toujours en attente d'un parrain ou d'une marraine bénévole dans la région d'Acton (Acton Vale, Ste-Christine et Roxton Falls). Vous avez envie d'en savoir plus ou d'aller à la rencontre de personnes vivant avec une déficience intellectuelle ? Contactez Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains et faites un pas de plus vers la rencontre : (450) 546-0572.



REMERCIEMENT



Les membres du conseil d'établissement, le comité organisateur de la fête de Noël ainsi que le personnel de l'école Saint-Jean-Baptiste, tiennent à

vous remercier sincèrement chers donateurs et commanditaires, pour vos précieuses contributions lors de la troisième édition du repas de Noël 2014.

Merci à :

- Monsieur le Député André Lamontagne
- Location mécanique Dalpé inc.
- Les Gouttières de l'Estrie inc.
- France Gareau
- Municipalité du Canton de Roxton
- Jean Lavallée Transport Limitée
- Autobus Tesco inc.
- Menuiserie André
- Les ateliers Bethany Enr.
- Les ateliers Pekott inc.
- Les pompes Bonneau et fils inc.
- Dépanneur Sylvie Benoit



- Roski Composites inc.
- Raymond Girardot
- Sani Éco inc.
- Cooptel
- Lucie Lavallée notaire inc.
- Construction Michel Beauregard
- Rénovation Pierre Beauchemin inc.
- L'Express
- Métal Express
- Municipalité de Béthanie
- Surplus Dépôt
- Municipalité de Roxton Falls
- Fédération des producteurs de lait du Québec
- Les trouvailles gourmandes du canton
- Laiterie Chagnon,
- Boucherie Ménard
- Ferme Moléson inc.
- Les autobus St-Joachim inc.
- Les équipements Adrien Phaneuf
- Rochette
- Michelle Nadeau

Grâce à vos dons, nous avons pu offrir tout au long de cette journée, deux collations santé ainsi qu'un repas complet et festif de qualité.



Votre grande générosité nous permettra de diminuer le coût du transport en autobus pour certaines sorties scolaires.

Sans votre aide, cette journée couronnée de succès aurait été impossible à réaliser.

Nous vous remercions très chaleureusement de l'intérêt que vous portez aux enfants de notre école.

Recevez, Mesdames, Messieurs, nos distinguées salutations.

Le comité organisateur de la fête de Noël à l'école Saint-Jean-Baptiste



ACTION BÉNÉVOLE



Vous avez envie de:

- Manger sainement?
- D'acquérir et partager des connaissances culinaires?
- De rencontrer de nouvelles personnes?
- De cuisiner économiquement?

Fonctionnement

Les participants se réunissent une demi-journée par mois pour planifier la prochaine cuisine et concocter de trois à quatre recettes.



Coût: 10\$ par mois par personne

Lieu

Centre communautaire
1321 Chemin de Béthanie

Nouvelles places disponibles

Deux groupes sont déjà en place, toutefois il est encore possible de joindre un de ces groupes soit en tant que membre régulier ou bien en tant que remplaçant lors d'absence d'un membre. Si vous désirez vous joindre à ces groupes, veuillez laisser vos coordonnées à la municipalité.

Faites vite, places limitées, premier arrivé, premier servi!

VENEZ CUISINER AVEC NOUS!

CUISINES COLLECTIVES

Organisées par le Centre de Bénévolat d'Acton Vale et en collaboration avec la Municipalité de Béthanie

À qui les cuisines collectives s'adressent-elles?

Ouvertes à toute la population, avec ou sans expérience en cuisine.





Un nouveau comité d'entraide à Béthanie

Le groupe de bénévoles qui avaient participé à la guignolée en décembre dernier ont décidé de poursuivre leur implication dans notre communauté en formant le Comité d'entraide de Béthanie. Le but étant de venir en aide aux personnes et aux familles vivant une situation difficile en cours d'année.

Pour ce faire, ces bénévoles vont s'occuper de recueillir les denrées et les argents lors de la guignolée annuelle, ils vont aussi passer aux portes pour la vente du pain de partage. Afin de pouvoir venir en aide lors d'un événement malheureux, d'autres fonds pourront être recueillis à ces fins.

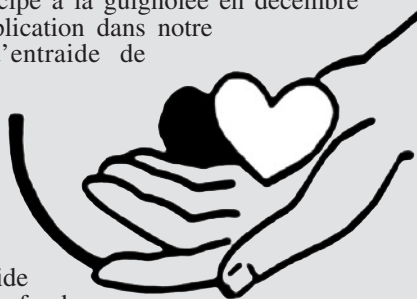
Les personnes qui souhaitent faire des dons en argent ou en denrées peuvent le faire en tout temps en contactant le bureau municipal, un responsable du comité fera le suivi.

Merci à l'avance pour votre support au bien-être de notre communauté.

Boniface Dalle-Vedove

Maire et bénévole du Comité d'entraide.

P.S. : si vous désirez joindre le groupe de bénévoles pour ces événements, veuillez contacter le bureau municipal et donnez vos coordonnées. Merci.



UN COURS DE DANSE TRÈS APPRÉCIÉ À BÉTHANIE

Le très populaire cours de danse du vendredi soir a terminé sa saison le vendredi 13 mars. Ce cours animé par Sylvie Benoît et Brian Sanschagrín en toute convivialité attire les gens de plusieurs municipalités.

Tous les participants s'entendent pour dire que Sylvie a beaucoup de souffle pour compter et danser en même temps et qu'elle ne débute la danse, que si le compte est coordonné avec elle, Brian recommencera le compte pour s'ajuster avec sa bien-aimée tout en se lamentant sur son sort avec un sourire sur le coin de la bouche.

Un charmant couple, avec beaucoup d'humour, rempli de générosité qui a offert gratuitement ces cours juste pour le plaisir.

Un très chaleureux remerciement à Sylvie et Brian.

Espérant un retour cet automne,

La pire des danseuses



LA GROSSE LANterne DÉVOILE SA PROGRAMMATION ET MET EN VENTE SES FORAITS WEEK-END

Le festival La Grosse Lanterne, en partenariat avec Bonsound Concerts, brillera de nouveau cette année les 7 et 8 août: musique, arts visuels, bonne bouffe, écologie et plein air seront encore une fois à l'honneur sur le site boisé en bordure de la rivière Noire.

La municipalité de Béthanie, en Montérégie, accueillera fièrement plusieurs formations éclectiques le samedi 8 août. Mentionnons d'abord le groupe Malajube qui se produira sur scène après plus de deux ans d'absence. Deux joueurs importants de la scène rap au Québec viendront aussi faire leur tour: Loud Lary Ajust et Koriass. Le jeune groupe Heat, qui rappelle ces formations cultes qui ont marqué le rock au fil du temps (The Strokes, Velvet Underground), sera également de la partie. En pleine effervescence, la paire féminine Milk & Bone présentera sa pop électro acclamée par la critique d'ici et d'ailleurs. Ponctuation pourra par ailleurs témoigner des apports psychédéliques dans sa musique rock garage. Un tandem déjanté fort prometteur nommé Country proposera quant à lui son répertoire synth-pop gothique.

Afin d'étirer le plaisir, une autre journée a été ajoutée à la programmation pour cette seconde édition. Les festivaliers pourront ainsi profiter du site dès le vendredi 7 août, avec au menu une projection de film en plein air et un DJ set qui fera vibrer le site de l'auberge en soirée.

Venez profiter de la rivière Noire en y plantant votre tente sur l'une de ses rives! Seront également mis à la disposition des campeurs, des BBQ, ainsi qu'un service de bar et de restauration.

Les forfaits week-end et camping sont en vente dès aujourd'hui. Visitez le <http://www.grosselanterne.com> pour plus d'informations.



Le Spécialiste du
Ponceau
 Simon Desmarais, prop.

Vente de tuyaux de tous genres
neufs et usagés

Reservoirs d'acier
et de fibre de verre

143 Rang 10, Lefebvre (Qué.) J0H 2C0 — Tél.: 819.394.2490 — Fax: 819.394.2654

Les Pompes Bonneau
 Vente - Service - Installation de toutes marques

AU COEUR de
votre système d'eau

Tél.: 450.548.5589 270, Chemin de la Source
 Cell.: 450.830.5589 Roxton Falls, (Québec) J0H 1E0
 RBQ: 8256-3404-25

FBL

COMPTABLES AGRÉÉS
 Société en nom collectif
 www.fbl.com

400, rue Bonin
 Acton Vale, Québec
 J0H 1A0
 Tél. : 450.546.3247
 Téléc. : 450.546.7615

Dépanneur
 Les **Frères Claude** inc.

115, rue de l'Église
 Roxton Falls
 Québec J0H 1E0
 depanultra@cooptel.qc.ca

Tél. : (450) 548-2848  Téléc. : (450) 548-2871

Côté ET FILS INC.

LES ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE  **STIHL**

Centre de location
Jonsered
BMR

QUINCAILLERIE - OUTILLAGE
 COMPTOIR DE MOULÉE
 CENTRE AUTORISÉ **DEWALT** Réparation de petits moteurs à gaz

286, rue Notre-Dame
 Roxton Falls, QC J0H 1E0

Tél.: (450) 548-2242
 Fax: (450) 548-2481

Tél.: (450) 546-7733
 Fax: (450) 546-3577

provigo 
famille Foly


LES GALERIES ACTON

1530, rue Acton, Acton Vale
 (Québec) J0H 1A0

ANDRÉ BEAUDRY, propriétaire

MA

ARMOIRES
 DE CUISINES
 ET DE
 SALLES DE BAIN
 MEUBLES
 COMMERCIAUX

Menuiserie André inc.

44, rue du Marché, Roxton Falls, Qc J0H 1E0 | Tél/Fax : 450 548-2713
 menandre@cooptel.qc.ca | menuiserieandre.com RBQ: 8308-9649-36

Pièces d'Auto Skibérine Inc.

 **AMVOQ**  

**PIÈCES D'AUTOS USAGÉES
 ACHAT ET VENTE D'AUTOS USAGÉES**

Christian Laplante, prop.

6294, Ch. SKIBÉRINE
 VALCOURT, QC. J0E 2L0

Tél.: 450-532-2676
 Fax: 450-532-3176



COMMANDITAIRES

Créations du



Josée Roy
Créations du Cœur
Béthanie, Qc,
450-548-2399
www.creationsducoeur.com
creationsducoeur@cooptel.qc.ca

sacs branchés à partir de vêtements recyclés

sacs à mains | sacs à couches | sacs à cosmétiques
sacs pour hommes | sacs personnalisés | coussins personnalisés

Clinique Vétérinaire de Valcourt



DRE MICHELLE MARCHAND, D.M.V.

Médecine et chirurgie
des animaux de compagnie

5594, Chemin de l'Aéroport, Valcourt, Qué. J0E 2L0
Tél.: 450 532-3501 / Fax : 450 532-8775

YVES LOISELLE
ÉLECTRONIQUE LTÉE

1115 BOULAY, ACTON VALE 450 546-3273

ylloisel@cooptel.qc.ca



La clef de sol

Lave Auto Waterloo



Lave auto à monnaie
Balayeuse centrale

6178, rue Foster
Waterloo

Propriétaires : Lucie Benoit & Jean Clément



Me Lucie Lavallée

NOTAIRE - CONSEILLÈRE JURIDIQUE - BACHELIÈRE EN DROIT



550 RUE DE L'ÉGLISE
VALCOURT
QUÉBEC J0E 2L0

Tél.: (450) 532-3040 / FAX: (450) 532-3039 / TÉL.: (450) 548-2833
courrier électronique: lavallee@notarius.net

112 RUE STE-MARGUERITE
ROXTON FALLS
QUÉBEC J0H 1E0

Stéphane Bombardier Inc.

RBQ: 8311-7424-25

9090 Chemin de la Montagne
Valcourt, Qc
J0E 2L0



Tél: (450) 532-5481

Cell: (819) 823-2826 / Fax: (450) 532-5498

Transport en vrac - Excavation - Déneigement

Cimon
Bouchard

❄ Réfrigération
Climatisation
Thermopompe
Géothermie
🔥 Chauffage au gaz

326 NOTRE-DAME,
ROXTON FALLS J0H 1E0

Fax: (450) 548-5720 RBQ: 8317-6800-02

Tél: (450) 548-2770



CMMTQ
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec



Desjardins
Caisse populaire Morilac

Siège social - Valcourt

3 CENTRES DE SERVICES

Racine • Ste-Anne de la Rochelle • Bonsecours

Un seul numéro de téléphone: 450 532-3112

www.desjardins.com/caisse-morilac



ASJ

LES AUTOBUS ST-JOACHIM INC.

Jean-Rock Marois
Tél. : 450 539-1351
Cell. : 450 531-1090
Fax : 450 539-1364

Justin Marois
Tél. : 450 539-0291
Cell. : 450 531-1942

*Voyage de tous genres
La qualité par l'excellence!
Arbres de Noël cultivés disponibles*

698, rue Principale, St-Joachim, Québec, J0E 2G0

- Interventions psychosociales, groupes de soutien
- Activités d'information et de sensibilisation • Sensibilisation troisième âge
- Formation, mesures de répit • Requête d'examen clinique psychiatrique (ordonnance de cour)

ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DE LA PERSONNE ATTEINTE DE MALADIE MENTALE

Le Phare,

Saint-Hyacinthe et régions Inc.

*vous accompagne
vers le mieux-être...*



620, avenue Robert, Saint-Hyacinthe J2S 4L8
Tél. : 450 773-7202 • Sans frais : 1-877 773-7202
reception@lephare-apamm.ca
www.lephare-apamm.ca

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



Résidentiel • Commercial • Industriel

Sylvain Goulet

1270, rue Bouvier
ACTON VALE, Qc
J0H 1A0

Tél. : (450) 546-7379
Fax : (450) 546-4271
Courriel : dsjp@qc.aira.com



DÉPANNEUR BENOIT



AGENCE S.A.Q.
BIÈRES FROIDES
GAZ
CLUB VIDÉO
1379, Ch. Béthanie
Béthanie, Qc

VIANDE FROIDE
VALIDEUSE
SERVICE DE FAX
ET PHOTOCOPIES

450.548.2464



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Bureau de circonscription

1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : **450 546-3251**

Télécopieur : **450 546-5794**

Sans frais : **1 800 969-3793**

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca



André Lamontagne

Député de Johnson



COMMANDITAIRES



Julie Binette, D. Pharm.
Pharmacienne-propriétaire

1038, boul. Saint-Joseph
Valcourt (Québec) J0E 2L0
T 450 532-2233 F 450 532-5543

OUVERT 7 JOURS

affiliée à :



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière Noire

450-549-2418

Sans frais 1-844-549-2418

Centre St-Valérien 1390 Principale Saint-Valérien	Centre Roxton Falls 254 Notre-Dame Roxton Falls	Centre Upton 808 Lanoie Upton
---	---	-------------------------------------



www.ressources-femmes.org

*Votre centre
de femmes*

1018, Daigneault
Acton Vale, (QC) J0H 1A0
Tél.: 450 546-3366

HEURES D'OUVERTURE:
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et 13h à 16h30



490, chemin Béthanie
Béthanie (Québec)
Tél.: 450-548-5948

Audrey Guillemette
Guy Beauregard
www.lesjardinsdulac.net

TARIFICATION PUBLICITAIRE 2015 JOURNAL DE BÉTHANIE

TARIFICATION POUR 4 PARUTIONS (mars, juin, septembre, décembre)

Format	Prix noir & gris / Section	Votre sélection	Prix en couleurs / Section	Votre sélection
Bandeau; 1/8 page	60.00 \$ / Pages 3 à 19 incl.	# 11	100.00 \$ / Page 20 (endos)	# 16
Bandeau; 1/4 page	115.00 \$ / Pages 9 à 19	# 12	150.00 \$ / Page 20 (endos)	# 17
Bandeau; 1/3 page	150.00 \$ / Pages 9 à 19	# 13	200.00 \$ / Page 20 (endos)	# 18
Bandeau; 1/2 page	225.00 / Pages 9 à 19	# 14	275.00 \$ / Page 20 (endos)	# 19
1 page entière	300.00 \$ / Pages 9 à 19	# 15	400.00 \$ / Page 20 (endos)	# 20

TARIFICATION POUR 1 PARUTION

Format	Prix noir & gris / Section	Votre sélection	Prix en couleurs / Section	Votre sélection
Bandeau; 1/8 page	18.75 \$ / Pages 3 à 19 incl.	# 1	31.25 \$ / Page 20 (endos)	# 6
Bandeau; 1/4 page	35.94 \$ / Pages 9 à 19	# 2	46.88 \$ / Page 20 (endos)	# 7
Bandeau; 1/3 page	46.88 \$ / Pages 9 à 19	# 3	62.50 \$ / Page 20 (endos)	# 8
Bandeau; 1/2 page	70.32 \$ / Pages 9 à 19	# 4	85.94 \$ / Page 20 (endos)	# 9
1 page entière	93.75 \$ / Pages 9 à 19	# 5	125.00 \$ / Page 20 (endos)	# 10



En collaboration avec:



Service, professionnalisme,
respect et intégrité.

PRÉVENTION DE LA FRAUDE – GARE AUX BILLETS CONTREFAITS

Mars 2015 – Tout au long du Mois de la prévention de la fraude, qui a débuté hier, les policiers de la Sûreté du Québec sensibiliseront la population à la contrefaçon de billets de banque. Ils visiteront notamment des commerces, où ils donneront des conseils pour reconnaître les faux billets canadiens et américains. Ils distribueront également de la documentation aux commerçants, grâce à un partenariat avec Banque du Canada.

La contrefaçon au Québec

Selon les données de la Banque du Canada, un peu plus du tiers des billets canadiens contrefaits ont été écoulés sur le territoire québécois en 2014, ce qui en fait la 2e province la plus populaire pour les faussaires.

Bien que ce chiffre soit à la baisse depuis les années antérieures, cela représente plus de 20 000 faux billets interceptés au Québec. Parmi ceux-ci, on retrouve particulièrement des billets contrefaits de 20 \$ de la série « L'épopée canadienne » et des billets contrefaits de 100 \$ de la série « Les oiseaux du Canada », ainsi que des faux billets américains.

C'est pourquoi la Sûreté du Québec invite les citoyens à être vigilants et à se renseigner sur les moyens de reconnaître les faux billets en visitant

le site Internet de la Banque du Canada au www.banqueducanada.ca/billets/series-de-billets-de-banque.

Les policiers rappellent également à la population et aux commerçants qu'ils doivent redoubler de prudence, car l'arrivée de nouveaux billets, tels que ceux en polymère, pousse souvent les faussaires à écouler rapidement leurs billets contrefaits de la génération précédente. Il faut donc être au fait des éléments de sécurité présents sur les billets, qu'ils proviennent d'une ancienne série ou de la plus récente.

Des signalements essentiels

La Sûreté du Québec invite la population à signaler tout acte frauduleux, incluant la

contrefaçon de billet de banque, à son service de police local. Rappelons que la fraude est un acte criminel. Qu'elle soit commise sur Internet, par téléphone, en personne ou à l'aide d'un dispositif informatique, elle doit être signalée le plus tôt possible aux policiers.

Pour plus d'information sur les éléments de sécurité des billets de banque canadiens, sur les fraudes par cartes de crédit et le vol d'identité ou sur la fausse monnaie, consultez les sections du site Internet de la Sûreté du Québec prévues à cet effet.

Agent Jonathan Dupré

Sûreté du Québec MRC D'Acton
Bureau : 450-546-3663



**Les Publications
Municipales**

Division de 9252-8223 Québec Inc.



424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • Sans frais: 1 877 553-1955

Concepteurs et imprimeurs de votre journal www.pubmun.com

EXCAVATION LG INC.



**TRANSPORT
EXCAVATION
TERRASSEMENT
CHAMPS D'ÉPURATION**



YVES GAGNÉ
454, 1^{er} Rang Est
Ste-Christine, J0H 1H0
Tél.: 819-858-2277

LOUIS GAGNÉ
889, 7^e Rang
Maricourt, J0E 2L2
Tél.: 450-532-4374